

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS

« Châtelet les Halles »

MEMORANDUM / CONTRIBUTION

Notre position sur les « questions récurrentes et les réponses actualisées à mars 2007 » sont les suivantes :

1/. Pourquoi construire le jardin avant la maison ?

Le Jardin fait, avant tout, partie intégrante du quartier (20 rues y débouchent) : il en est le poumon et un endroit privilégié de détente, de flânerie, de rêverie et de rencontre des habitants comme des visiteurs. Rappelons que ce Jardin est une aubaine, car c'était la première fois depuis un siècle, que l'on créait, à l'intérieur de Paris, un lieu planté et végétalisé, libre de toute emprise commerciale, pour le seul plaisir des passants.

Depuis sa création, ce Jardin a beaucoup évolué, tenant compte de la transformation du quartier, de sa population et de sa fréquentation. Avec ses manques et ses défauts, il a néanmoins le grand mérite d'exister avec un taux de satisfaction, selon le récent sondage IPSOS, de 88% (net bonne image) et 85% le jugeant « indispensable ».

Ces faits méritent d'être pris en compte.

Certes, une « restauration » s'impose mais elle ne peut se limiter à des corrections techniques.

Ce Jardin, aussi imparfait soit-il, a permis la création d'un lieu protégé, convivial, loin de la foule et des bruits de la circulation urbaine.

Nous voulons être surs que le « nouveau » Jardin non seulement protégera cet acquit mais l'améliorera.

J'ai du mal à comprendre ce jargon administratif : « *projet d'espace public.., la chose publique doit primer sur le bâti..* ». Tout ceci manque un peu d'âme...

L'important c'est que « *la définition du Jardin interviendra lorsque le choix final du lauréat pour le Forum sera fait* »

Il me semble que des réponses devront être apportées sur la logique de l'ensemble Forum/Jardin en matière d'harmonie et de cohérence ou s'ils seront simplement des éléments adjoints.

2/.La place des traversées nord-sud

Nous pensons que l'axe « rue des Prouvaires/transept Saint Eustache doit être un parcours traversant, d'autant plus que nous souhaitons voir protégée la vue de Saint Eustache, comme aujourd'hui, dans son intégralité.

L'axe est-ouest reste tributaire du projet qui sera retenu pour le Forum.

3/. Quel dialogue entre Saint Eustache et le Jardin ?

Nous pensons que « *la composition du Jardin autour du transept sud (qui) conforte par un dégagement de tout ce qui pourrait réduire la vue sur l'ensemble de l'élévation..* » doit être conservée.

Cette vue est reconnue par la majorité des usagers comme le joyau du site et les arguments techniques donnés pour « *installer une lisière plantée d'arbres le long de la grande prairie centrale, au nord* » pour en faire un « *filtre modéré, à la fois poreux et protecteur de cette grande prairie* » est, à notre avis, un non-sens, fortement préjudiciable à la beauté des lieux actuels qui nécessitent dégagement et recul.

Il en va de même avec la place René Cassin.

Si, une nouvelle fois, nous nous référons au sondage IPSOS, à la question « *quels sont les 2 lieux du Jardin que vous aimez le plus* », 55% répondent « *la place René Cassin/devant Saint Eustache/la grosse tête* » et 48% répondent les pelouses alors que 8 différents lieux étaient offerts à leur choix.

Il n'est pas pensable de ne pas en tenir compte : ce ne serait pas seulement « *supprimer des pratiques et des usages* » mais s'attaquer à la mémoire collective du quartier.

D'autant plus que la solution de remplacement du parvis de Saint Eustache par un parvis « *devant la façade classique d'entrée* » ne résiste pas à un examen sérieux des lieux : même largement modifiés le mauvais contexte et les inconvénients demeurent...

4/. Le jardin sous la férule du commerce.

Il me semble, pour le moins, osé d'intégrer la possibilité que la Bourse du Commerce retombe, dans un jour « *raisonnablement* » proche dans le domaine public.

Echafauder des plans sur une telle base me semble peu raisonnable.

Je laisse le soin à des personnes plus qualifiées pour répondre aux deux autres points (« *terrasses commerciales en rive du jardin* »

et « *environnement commercial du jardin* »

5/. Culture et animation dans le jardin des Halles.

Ces deux sujets dépendent dans une large mesure de la configuration finale du Jardin.

Je n'ai pas de doute que la Direction des Parcs et Jardins a les moyens et l'expérience pour animer le site en coopération avec les associations, le moment venu.

Par contre l'animation de nuit posera des problèmes qui devront faire l'objet de sérieuses études et tenir compte des expériences vécues dans d'autres quartiers.

6/. La question de la sécurité.

Le Jardin des Halles est aujourd'hui parfaitement sécurisé.

Cela n'a pas toujours été le cas et il a fallu beaucoup d'efforts, en particulier de la police de proximité mais aussi de la Direction des parcs et Jardins pour en arriver à ce résultat.

Mais en matière de sécurité rien n'est jamais définitivement acquis : le Jardin reste sous discrète (autant que faire se peut) surveillance policière jour et nuit et le « nouveau » Jardin devra intégrer ces données, notamment en matière d'éclairage de nuit.

7/. Question supplémentaire : utilisation des vélos dans le Jardin.

Nous sommes contre toute utilisation du vélo dans le Jardin, de jour comme de nuit (sauf traversées à pied, vélo à la main), toute autorisation partielle (la nuit, par exemple) ouvrant la porte à des abus incontrôlables.